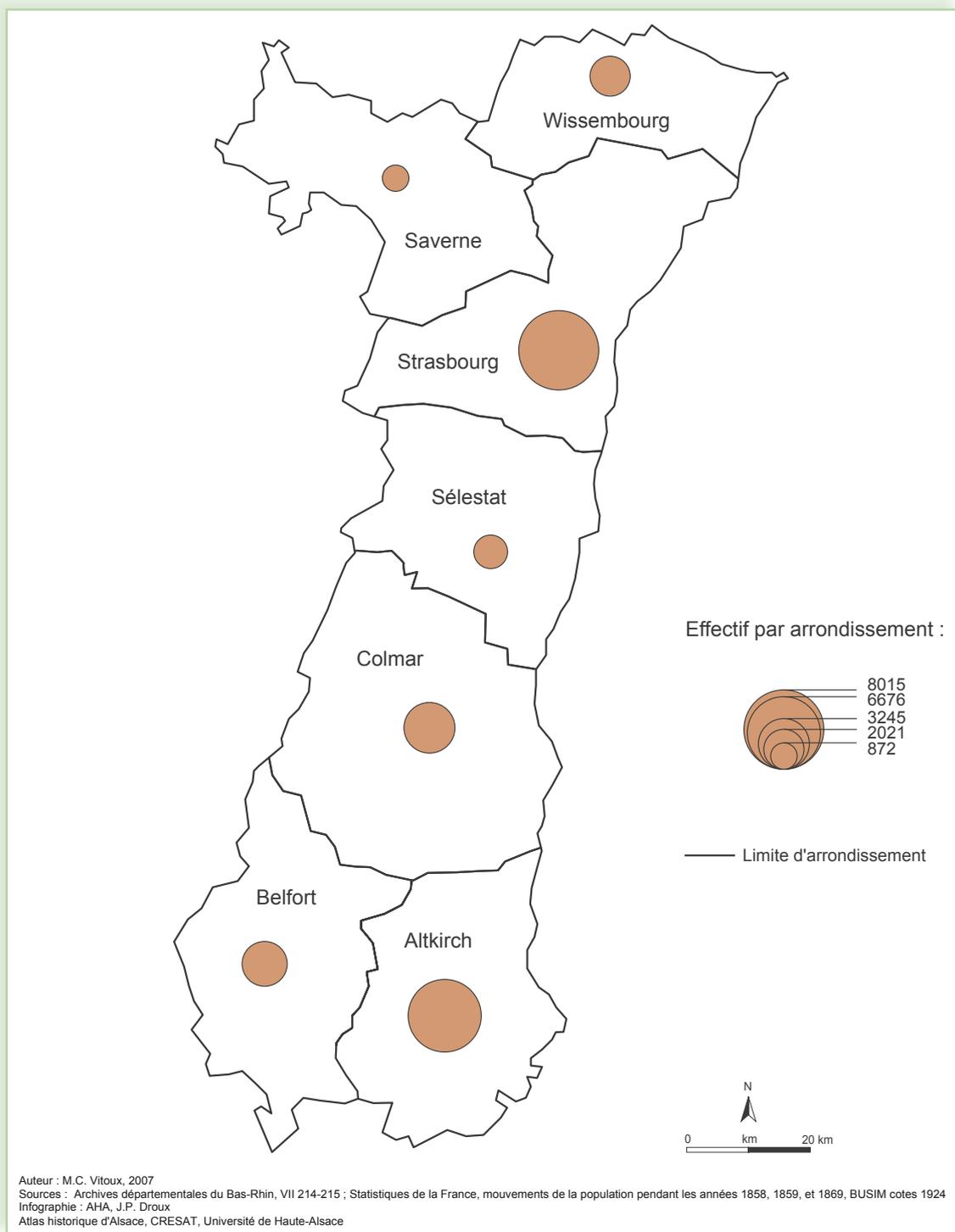


## La population étrangère en Alsace en 1851



Le recensement de 1851 est le premier en France à répertorier systématiquement les étrangers. Par ailleurs, il est le seul de tous les recensements précédant l'annexion de 1871 à distinguer les cantons.

Certes, cette cartographie de la présence étrangère en Alsace au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle donne à voir... peu de choses: impossible de cartographier la répartition des nationalités, les différences hommes-femmes, les professions.

Les sources (pour le Bas-Rhin, conservées aux archives départementales sous la cote VII 214-215 : pour le Haut-Rhin, *Statistiques de la France, mouvements de la population pendant les années 1858, 1859 et 1869*, conservées à la Bibliothèque universitaire de la Société industrielle de Mulhouse, cote 1924) donnent les chiffres par arrondissements. Le Haut-Rhin compte trois arrondissements, le Bas-Rhin quatre. Celui de Belfort sera fortement modifié après 1871 et le détachement du futur Territoire de Belfort (officialisé en 1924) laissé à la France par le Traité de Francfort. Par ailleurs, toujours dans le Haut-Rhin, le canton d'Altkirch englobe la ville industrielle et peuplée de Mulhouse, où la sous-préfecture ne viendra s'installer qu'en 1857.

Si le premier recensement des étrangers date de 1851, la cartographie montre à l'évidence que le phénomène migratoire est largement antérieur et explique pour partie le formidable accroissement démographique que connaît l'Alsace depuis 1801 : la région passe d'une population de 754 011 habitants à 1 081 581 un demi-siècle plus tard. L'accroissement démographique du Bas-Rhin est de 30,47 % et celui du Haut-Rhin de 62,66 %.

Deux phénomènes migratoires se sont combinés pour alimenter cette hausse démographique. En tant que zone frontière et zone de culture allemande, l'Alsace a accueilli les réfugiés politiques qui ont, dans les années 1820, 1830 et en 1849-1850, participé aux mouvements nationalitaires dans les différents États de la confédération germanique. Plus importante numériquement, la migration de travail a fait affluer une main d'œuvre suisse et allemande venue chercher de l'emploi dans les manufactures, particulièrement à Mulhouse et alentours, ce qui explique le différentiel de rythme de croissance entre les deux départements.

On notera par ailleurs la faible pénétration des étrangers dans les vallées vosgiennes: ceux-ci se concentrent dans les villes administratives de Colmar et de Strasbourg et dans la ville industrielle de Mulhouse (canton d'Altkirch).

Au nord, la région de Wissembourg connaît une présence allemande importante et ancienne (les Allemands y représentent 87 % des étrangers), tout comme le Sundgau (au sud du département du Haut-Rhin) est marqué par une forte présence suisse: les frontières sont restées poreuses et les courants migratoires dans les deux sens sont anciens.

Au total, dans les quinze années qui suivirent le recensement de 1851, l'évolution générale des migrations augmenta la différence entre les deux départements alsaciens : alors que le Bas-Rhin est et reste plus peuplé que le Haut-Rhin, le nombre des étrangers est plus important dans le second et l'écart se creuse : en 1851, les étrangers sont 11 716 dans le Bas-Rhin et 12 462 dans le Haut-Rhin, alors qu'ils sont respectivement 15 402 et 21 063 en 1866.

